

# RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE TRAVAIL EN AGRICULTURE

## Contexte et objectifs

Agriculteur est un métier choisi par passion, par volonté de travailler avec le vivant, dans un environnement naturel et pour perpétuer une activité familiale. C'est aussi un métier qui prend du temps, engage le corps, demande de multiples compétences et requiert de s'adapter au contexte changeant.

Le travail agricole est essentiel à prendre en compte pour aller vers une agriculture durable. Cette prise en compte doit se faire à l'échelle des individus, des collectifs de travail, des territoires et de la société. L'objectif du Réseau Mixte Technologique Travail en agriculture est d'accompagner les actifs du monde agricole vers des métiers plus vivables, durables socialement, conciliant bien-être des travailleurs et capacité à se transformer.

Le RMT rassemble 50 partenaires du développement, de l'enseignement et de la recherche qui s'intéressent au travail des agriculteurs et des salariés. Autour d'un programme d'activités construit par les partenaires, le réseau :

- favorise les échanges et le partage d'informations,
- impulse le montage de projets,
- contribue à la production de connaissances scientifiques et techniques, d'outils et de méthodes,
- amplifie la diffusion des résultats, méthodes, ... produits individuellement ou collectivement.

## Organisation et travaux du RMT

Les Réseaux Mixtes Technologiques s'appuient sur le renforcement de relations de travail entre acteurs de la recherche, de la formation et du développement. Ils contribuent à accélérer la transformation des résultats de recherche en connaissances, méthodes et outils actionnables, à favoriser leur appropriation notamment via la formation et à renforcer la pertinence des questions à la recherche.



Dans cet objectif, le programme de travail du RMT est organisé en quatre axes thématiques et une cellule «international» transversale.

Pour la période 2020-2024, les travaux du RMT s'organisent autour de quatre axes :

- les transformations du travail en agriculture, les comprendre pour favoriser l'attractivité des activités agricoles dans la société ;
- les organisations collectives de travail dans les territoires, fonctionnement, gouvernance et renouvellement des générations ;
- la qualité de vie au travail, la santé physique et psychique, le rôle des nouvelles technologies ;
- la prise en compte du travail dans l'accompagnement et la formation, outils et méthodes pour les enseignants et les conseillers, mutualisation et mise en synergie de pratiques pédagogiques et de conseil.

L'antenne sur l'international élargit les collaborations et la diffusion de des travaux.

## Perspectives

A terme, les travaux du RMT permettront notamment :

- d'identifier les enjeux et les problématiques sur le travail particulières et communes aux différentes filières et aux abattoirs ;
- de faire émerger des projets pluridisciplinaires en réponse aux attentes ;
- et ainsi de conforter, voire élargir, les partenariats les plus récents en productions végétales et entreprises d'aval.

■ **Contact :**  
elsa.delanoue@idele.fr

## Valorisation

- Deux comités techniques ont réuni l'ensemble des partenaires du RMT et ont permis de faire vivre le réseau et stimuler les réflexions autour de la problématique du travail : 7 juillet 2020 et 17 novembre 2021
- Le comité technique suivant a lieu le 5 avril 2022 à Paris.



■ **Partenariats :** Le RMT Travail en agriculture, affilié à l'Acta, est porté par l'Institut de l'Élevage et co-animé par VetAgro Sup Clermont-Ferrand et la Chambre d'agriculture de Bretagne pour le groupe des Chambres d'agriculture

■ **Financier :**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté Égalité Fraternité